

PREPARATION AU PERMIS A

- MOTOCYCLETTE -

Réf de l'action : ECF T080.PR indice 07 du 17/02/2026

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

Être capable de conduire une motocyclette avec ou sans side-car et tricycle, sans limite de puissance, en toute sécurité et conformément à l'arrêté du 8 novembre 2012 relatif à la formation requise pour l'obtention de la catégorie A par les titulaires de la catégorie A2 depuis au moins 2 ans.

PUBLIC CONCERNE

- Toute personne souhaitant conduire une motocyclette entrant dans la catégorie A
- Les personnes en situation de handicap peuvent avoir des besoins spécifiques à la formation, n'hésitez pas à nous contacter pour en discuter. Une analyse de vos besoins spécifiques sera réalisée. Nous vous invitons à nous faire parvenir toute demande d'aménagement ou de compensation lors de votre inscription. Nous vous mettrons en relation avec notre réseau d'acteurs du champ du handicap le cas échéant.

PRE-REQUIS

- Être titulaire de la catégorie A2 depuis au moins 2 ans,
- Toute personne âgée d'au moins 20 ans au moment de la constitution du dossier,

AVERTISSEMENT

- Possibilité de suivre la formation au cours des 3 mois avant la date anniversaire des 2 ans d'obtention de la catégorie A2 du permis de conduire

MODALITES ET DELAI D'ACCES

- Avoir satisfait aux prérequis (le cas échéant),
- Modalités d'inscription : merci de contacter notre agence par téléphone ou mail. Plus d'informations sur notre site internet ecf.asso.fr.
- 14 jours à compter de la demande de renseignements du bénéficiaire sous réserve d'avoir une réponse favorable du financeur et sous réserve de disponibilité.

MODALITES PEDAGOGIQUES

- Formation en présentiel

PROGRAMME / CONTENU

- Séquence théorique (2 heures) :
 - Présentation des stagiaires sur leurs pratiques et expériences de la conduite moto
 - Accidentalité, Vitesse, Détectabilité
 - Conduite et produits psychoactifs
- Séquence pratique hors circulation (2 heures) :
 - Comportement adapté à un nouveau véhicule,
 - Changement de direction,
 - Le freinage,
 - Les techniques d'inclinaison.
- Séquence pratique en circulation (3 heures) :
- Audit de la conduite des stagiaires, principalement axé sur la perception, l'analyse, la prise de décision, le partage de la route et la communication.

MOYENS HUMAINS

- Enseignants titulaires du Titre professionnel « Enseignant de la Conduite et de la Sécurité routière » et du CCS « Deux Roues » ou d'un diplôme admis en équivalence et de l'Autorisation d'Enseigner en cours de validité.
- Personne en charge des relations avec le stagiaire et les personnes en situation de handicap : merci de contacter notre agence.

METHODES ET MOYENS MOBILISES

- Méthodes pédagogiques multiples en présentiel actives et expositives.
- Salle de cours équipées de moyens multimédias,
- Piste,
- Motocyclettes répondant au cahier des charges de l'arrêté du 23/04/2012,
- Equipement de radioguidage homologué,
- Gilet de haute-visibilité portant la mention " moto-école ",
- Equipement de protection individuelle obligatoire apporté par le stagiaire :
 - un casque de type homologué conformément à l'article R. 431-1 du code de la route,
 - des gants homologués conformément à l'article R. 431-1-2 du code de la route,
 - un blouson ou d'une veste manches longues,
 - un pantalon ou d'une combinaison
 - de bottes ou de chaussures montantes, (les bottes en caoutchouc et les coupe-vent ne sont pas autorisés)
- Ressources pédagogiques (outils, supports et ouvrages réglementaires de la formation remis aux stagiaires le cas échéant)

MODALITES DE SUIVI ET D'EVALUATION DES ACQUIS

- L'assiduité des stagiaires est attestée par un état de présence par demi-journée et confirmé par le formateur
- Modalités d'évaluation (présentiel) :
 - Evaluations formatives après chaque leçon de conduite dans le cadre de la validation des compétences,
 - Bilan de compétence,
- Lors de l'audit de conduite, chaque stagiaire effectue 30 minutes au minimum de conduite et 10 minutes sont consacrées au bilan de sa prestation.
- La formation se clôture par 20 minutes d'échanges et de bilan de la journée de formation
- Une évaluation de satisfaction est réalisée en fin de formation

RESULTATS ATTENDUS

Cette formation vise l'acquisition des compétences nécessaires à la conduite d'une motocyclette de catégorie A en toute sécurité et conformément à la réglementation en vigueur, à l'issue de la période minimale de détention du permis A2.

Les résultats de satisfaction des stagiaires sont disponibles et consultables en agence.

SANCTION VISEE

- Attestation de suivi de formation permettant la délivrance du Permis de conduire de la catégorie A, avec validité de 15 ans et renouvellement administratif
- Attestation de fin de formation.
- Formation non éligible au CPF
- Organisme agréé Cf site www.ecf.asso.fr de l'Agence.

EFFECTIFS

- Effectif minimum et maximum : Nous contacter

DUREE DE LA FORMATION

- Durée réglementaire minimale en présentiel : 7 h.

TARIFS ET MODALITES DE FINANCEMENT

Les tarifs sont consultables sur notre grille tarifaire unitaire affichée en agence et disponibles sur simple demande. Un devis détaillé et personnalisé est systématiquement remis avant toute inscription.

INDICATEURS DE RESULTATS

Les indicateurs de résultats (taux de satisfaction des stagiaires, taux de réalisation de la formation, taux d'achèvement du parcours) sont affichés en agence, régulièrement mis à jour et communiqués à toute personne en faisant la demande.

MODALITES D'INFORMATION DU PUBLIC

L'ensemble des informations relatives à la formation (objectifs, contenu, durée, modalités, délais d'accès, tarifs et résultats) est accessible en agence et communiqué préalablement à toute contractualisation
contact@ecf-prisme.fr Téléphone : 0422970320